

Toucher avec les mots: ordalie et épideictique

Marco Mazzeo

University of Calabria, Italy
e-mail : m.mazzeo@tiscali.it

Abstract: In the rhetorical tradition the epideictic is considered a minor and unremarkable genre. On the other hand, the ordeal is usually considered as a barbaric institution to be expunged from Western institutional systems. The analysis of this unusual couple, made of a neglected rhetorical praxis and an institution which is usually seen as menacing, could offer new ideas about the relation between language, institutions and human nature. In this respect, the essay proposes a clear hypothesis : the relation between epideictic rhetoric and ordeal is specular and complementary.

Keywords : blame, oath, ordeal, rhetoric, Winnicott

1. Qu'est-ce que l'ordalie? Un exemple

Le passé a décidé de refaire surface
(*Les revenants*, Canal+)

L'ordalie est une pratique rituelle endémique, que ce soit dans l'espace ou dans le temps. Elle consiste à bâtir ce que l'on peut définir comme une « machine de véridiction » : une épreuve à surmonter, un obstacle à dépasser pour montrer que la parole est digne de confiance, que ce que l'on dit correspond à la vérité. En occident, il en existe de nombreuses formes (GLOTZ 1904; BARTLETT 1986). La plus connue est, sans doute, l'épreuve du feu : marcher sans dommages sur les charbons ardents. Dans la tradition gréco-latine, le cas le mieux documenté est celui de Palikes, une localité sicilienne près de Catane, en Italie. Voici la description de cette ordalie – celle de l'eau en l'occurrence –, dans la version la plus archaïque qui nous soit parvenue (POLEMON dans MACROBE, *Saturnalia*, V, 19, 15 et sq) :

Il est, chez les Siciliens, une sorte de serment [ὄρκος] qui est la plus solennelle des justifications que l'on puisse exiger. Les juges du serment lisent sur un billet, à ceux qui doivent le prêter, le serment qu'on exige d'eux ; ceux-ci, brandissant une branche d'arbre, ayant à la tête couronnée, le corps sans ceinture et ne portant qu'un seul vêtement, s'agrippent [ἐφαπτόμενος] au cratère et font le serment requis. S'ils retournent chez eux sains et saufs, leur serment est confirmé ; en cas de parjure, ils expirent aux pieds des dieux. Au reste, (ceux qui jurent) sont tenus de constituer entre les mains des prêtres des cautions qui leur garantissent, en cas d'événement, les frais des purifications qui doivent être pratiquées à l'égard des assistants.

C'est l'épreuve qui fait la différence: si les tablettes flottent, celui qui jure a dit la vérité; si les tablettes coulent, il s'agit d'un parjure. Dépourvu d'oripeaux, donc existentiellement nu, celui qui se soumet à l'épreuve est exposé à la contingence la plus pure, la contingence de la performance. Dans cette version de l'ordalie, peu sanglante, ce sont les tablettes qui se soumettent à l'épreuve; selon d'autres versions plus archaïques, ce sont les protagonistes mêmes de l'ordalie qui s'y soumettent. Dans les deux cas, le protagoniste de l'ordalie ne sait pas ce qui lui arrivera jusqu'à la conclusion de l'épreuve. Ce sera l'épreuve qui le lui dira. Cette version du rite ordalique est particulièrement intéressante pour une raison dont l'importance sera plus évidente dans les paragraphes suivants (notamment dans le paragraphe 4), qui concerne le lien entre le toucher, l'ordalie et le parjure. L'ordalie de Palikes se pose explicitement comme le contenant logique du serment. Le serment est un acte performatif qui *fait partie* de l'ordalie: il n'est qu'un morceau de l'ordalie, certes important, mais seulement un *morceau*. Ailleurs, j'ai tenté d'illustrer le sens et la portée théorique de ce lien (MAZZEO 2013, 2014). En l'occurrence, nous nous limiterons à ceci : des rites comme celui décrit par Macrobius-Polemon sont des témoignages d'une forme perdante dans l'histoire des institutions occidentales, fortement liée avec la *praxis* et ses caractéristiques structurelles : imprévisibilité, irréversibilité, exposition historique à la contingence.

2. Ordalie et genre épидictique : une relation spéculaire

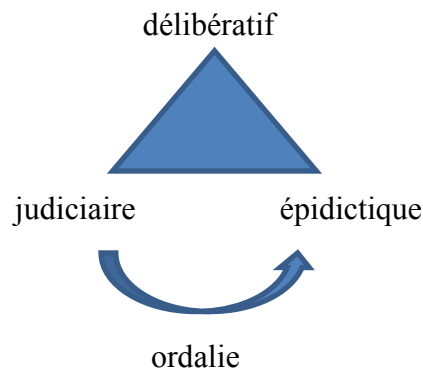
Dans cette vision naturaliste [...] de la raison humaine,
penser en action et agir en pensant
sont les deux faces d'un même trait de l'intelligence
(DANBLON 2013 : 140)

Dans la rhétorique, le genre épидictique constitue un tiers imprévu, un angle aveugle ou tout du moins dans l'ombre ; l'ordalie est une barbarie refusée par le système institutionnel occidental. Cette paire anormale, formée par une ombre et un refus, pourrait contribuer à mieux comprendre le lien entre langage, institutions et nature humaine selon une perspective nouvelle. À ce propos je suggère une hypothèse : la relation entre genre épидictique et ritualité ordalique est spéculaire, c'est-à-dire complémentaire. La reconquête de la catégorie que l'on peut, avec Danblon (2013), appeler la « pensée en action » comporte leur récupération jointe. Une relation spéculaire est une relation de ressemblance (quand je me vois dans un miroir, je ne vois que moi) mais, en même temps, une relation inversée (je me vois avec une orientation gauche-droite renversée). Partons de l'inversion. L'inversion est dans le genre. L'ordalique fait partie d'un genre rhétorique qui, selon la définition aristotélicienne (*Rhet.* I, 1358b 1-7), correspond plus ou moins à la sphère judiciaire. Il n'y a pas l'ombre d'un doute sur le fait que l'ordalie vise à établir ce que est arrivé, non pas avec un objectif cognitif, utilitariste ou esthétique, mais pour établir ce qu'il est plus juste de faire. La sphère de l'ordalie est donc celle de la justice.

C'est une justice qui en grec ancien trouve son sens le plus approprié dans le terme *dike* : ce n'est pas tant la justice du juge qui, subjectivement, décide (nous sommes alors dans la sphère du *krinein*) mais c'est la justice d'un mécanisme anonyme composé de procédures et de règles (le *dikazein* : GERNET 1937). Le caractère archaïque (pas simplement antique) de l'ordalie, un rite qui plonge ses racines dans

un monde institutionnel pré-grec, présente l'avantage d'offrir à nos yeux les vestiges d'une situation vitale dans laquelle la distinction aristotélicienne ne pouvait pas être en vigueur.

Comme nous l'avons dit, l'ordalie ne constitue pas une variante du genre épидictique : la première est centrée sur la justice, le deuxième sur une évaluation esthétique-politique. L'ordalie peut être cependant la jointure, l'extrémité d'où bondir et arriver du judiciaire à l'épidictique. D'où l'idée d'une proximité renversée et complémentaire, d'une relation spéculaire¹ :



Schématiquement, je propose une série de traits distinctifs du genre épидictique (empruntés, avec une certaine liberté, à PIAZZA 2008 et DANBLON 2013). Je tenterai ensuite de les analyser, à titre expérimental, en les comparant avec les pratiques ordaliques. Le genre épидictique est :

- 1) Un discours de circonstance
- 2) Une figure qui dispose à l'action
- 3) Une narration qui n'est pas argumentative et travaille par figuration
- 4) Selon Aristote, l'épidictique a deux formes de base : l'éloge et le blâme.

Pour ce qui est des trois premiers points, le passage de l'épidictique à l'ordalie peut s'opérer par renversement spéculaire ; le quatrième point méritera un développement ultérieur et séparé parce qu'il est bien plus emmêlé :

- 1) Si l'épidictique est un discours de circonstance, l'ordalie prépare les circonstances du discours.
- 2) Si l'épidictique est une figure qui dispose à l'action, l'ordalie est une action qui propose des figures.
- 3) Si l'épidictique est une narration non argumentative qui se déroule face à des spectateurs-juges, l'ordalie est une action non argumentative qui se déroule face à juges-spectateurs.

Reprenons, à présent, ces points plus en détail.

- 1) Que ce soit pour le genre épидictique ou pour l'ordalie, les circonstances sont décisives. Bien loin de constituer un bruit de fond ou une variable qui dérange un

¹ En vérité la chose est bien plus complexe. L'ordalie est également un pont entre le genre judiciaire et délibératif, notamment via la notion de « tirage au sort » (MAZZEO 2013).

modèle formel, les circonstances sont le cœur des deux. Le genre épидictique est un discours incroyablement *ad hominem* : il s'adresse à un cas précis ou à une personne déterminée, comme le démontre l'un des prototypes du genre, *L'éloge d'Hélène* de Gorgias. L'ordalie est une épreuve judiciaire qui fait de la gestion des circonstances le nœud du drame. Ce sera la réaction de cette peau à ce fer rouge, de cette tablette à cette eau qui dira si le protagoniste de l'ordalie est innocent ou coupable. Dans le premier cas, on aura donc un dire sur les circonstances, dans le deuxième, c'est aux circonstances mêmes de permettre la parole.

2) Dans les deux cas, le lien avec l'action est décisif. L'épidictique prédispose à l'action grâce à de « grandes figurations éthico-esthétique » (DANBLON 2014). L'ordalie est une action, une épreuve décisive qui montre qui a tort et qui a raison. L'adjectif « *epideiktikòs* » renvoie clairement au verbe « *deiknumi* », à la dimension du « montrer ». Voici le terme-clef pour mieux comprendre cette nuance de la relation de spécularité. Tous les deux montrent. L'épidictique est un « montrer » figuratif, l'ordalie est un « montrer » déictique. Tout les deux « font voir » (« *epideiknumi* » : ROCCI 1943 : 705). Le premier grâce aux mots qui poussent à l'action ; le deuxième grâce aux actions qui portent aux mots.

3) Ce sont deux formes qui suggèrent la variété des modalités argumentatives. Elles ne sont pas forcément logique/formelles, mais aussi liées plus directement à la dimension de l'*ethos* et de l'*aisthesis*. Le genre épидictique est une figuration qui porte à la construction des usages et à la perception de mondes auxquels adhérer ; l'ordalie est un *ethos* et une *aisthesis* car elle consiste en une *praxis* spécifique qu'il faut percevoir, qui se montre dans une procédure automatique de jugement, le *dikazein*. Dans l'ordalie il n'y a pas nécessairement un juge : s'il y a un juge, celui-ci ne fait que constater quelque chose. Il est spectateur de l'épreuve qui, à elle toute seule, se manifeste ; il ne prend pas une véritable décision car il s'agit de prendre acte. Aristote lui-même ne pose pas une distinction nette entre les deux rôles : chaque spectateur est, au fond, un juge (PIAZZA 2008 : 76). Dans les deux cas, la chose n'est pas fortuite car il y a un lien direct avec le présent : le juste et le injuste, le beau et le laid, naissent sous les yeux des protagonistes et des spectateurs de l'ordalie.

En résumé, nous avons à faire à deux genres hétérogènes qui ont en commun la relation entre langage et *praxis*. L'épidictique est la pensée qui devient action ; l'ordalie est l'action qui devient pensée. Deux formes si différentes arrivent au même carrefour mais par deux chemins différents. Le point de collision/rencontre entre ordalie et genre épидictique est la performance. Tout les deux sont des formes différentes de performance. Le protagoniste de l'ordalie doit se soumettre à une épreuve : le succès ou l'échec diront s'il a tort ou raison. L'orateur engagé dans une oraison épидictique se présente dans une performance qui dira, par exemple, quelles capacités il a. Au centre, il y a toujours une épreuve. Dans un cas, il s'agit d'une performance athlétique/corporelle : toucher le feu, survivre à l'eau. Dans l'autre cas, il s'agit d'une performance qui est dans une dimension, au sens large du terme, verbale (mots mais aussi gestes, dynamiques pragmatiques et émotives, etc.) : montrer l'éloquence de celui qui marche en équilibre sur le sens commun, en le secondant ou en le prenant à contre-pied (CASSIN 1995-2002 : 90-94). Dans les deux cas, nous sommes aux prises avec une démonstration de ce qu'Aristote appelle « *dunamis* », la potentialité et les capacités de celui qui est au centre de la scène : athlétiques pour nous dire qui est dans le vrai, verbales pour nous montrer qui est le

meilleur. Le point de rencontre formel entre les deux genres est la lecture : souvent le texte épидictique est un texte à lire (CASSIN 1995-2002 : 85) ; le rite de Palikes prévoit que le serment soit lu par les protagonistes de l'ordalie.

3. Rhétorique et liturgie : pour une ritualité matérialiste

The water in the glass is muddy, but is not mud
(WINNICOTT 1988 : 138)

Le lien (aujourd'hui peu évident) entre genre épидictique et ordalie se trouve dans la relation, souvent souterraine en Occident, entre rite et rhétorique. L'ordalie est un rite par lequel on met sous les yeux de juges-spectateurs la culpabilité ou l'innocence de quelqu'un. Le genre épидictique est un genre rhétorique « cérémonial » (MCCORMAK 2009 : 14) qui se distingue par la suspension de l'action de quelque efficacité immédiate que ce soit, suspension typique du rite. C'est un point qui mérite un approfondissement.

S'il en est ainsi, la proximité entre genre épидictique et serment ordalique devient moins bizarre car elle se révèle plus centrale. Dans un formidable développement sur l'importance du genre épидictique, Barbara Cassin évoque ce point, bien que rapidement. Dans une histoire de la philosophie alternative, qui n'épouse pas le point de vue platonicien et ne diabolise pas le point de vue sophistique, le genre épидictique coïncide avec le passage « de la liturgie à l'*happening* » (CASSIN 1995-2002 : 90). Le genre épидictique se configure comme un *commutateur matérialiste* car il convertit une pratique rituelle et religieuse en une liturgie laïque qui se fonde dans le « cœur de la plus efficace, de la plus performante, parce qu'aussi de la plus économique, des liturgies : la pratique commune de la langue » (CASSIN 1995 : 204). L'aspect cérémonial du genre, souvent considéré comme son côté faible car léché et baroque, se révèle comme un aspect très riche de potentiels car lieu de conversion du théologique en politique. L'ordalie, d'ailleurs, a le même potentiel : l'exposition à l'imprévisibilité du monde par le tirage au sort constitue une des traductions politiques possibles d'une pratique théologique, une gestion de la contingence non répressive mais qui, en même temps, ne se transforme pas en une façon de s'en remettre au destin divin (MAZZEO 2013).

Tandis que le genre épидictique contient la possibilité de libérer la parole de la prière pour la rendre à l'auditoire, de passer d'un monologue retentissant avec le dieu à un monologue avec les autres membres de l'espèce de l'*Homo sapiens*, l'ordalie est, en revanche, en mesure de faire un travail semblable dans l'action. C'est cet élément de performance, corporel dans le premier cas et plus verbal dans le second, qui met en difficulté le couple spectateur/juge dans des circonstances qui tournent autour de la ritualité. Nous sommes dans une dimension dans laquelle la distinction entre l'observateur et le juge semble mise en demeure, suspendue, en crise. Dans le cas du genre épидictique, nous avons des spectateurs qui, en même temps, sont aussi d'une certaine manière des juges (PRATT 2012 : 203) car leurs réactions seront décisives pour le destin des éloges ou des blâmes. Il s'agit d'un jugement qui n'est pas lié au débat mais au monologue. Dans l'ordalie aussi, il n'y a pas de débat : le protagoniste de l'ordalie est engagé dans une épreuve qui décidera de son sort. L'ordalie n'est pas un duel, l'épidictique n'est pas un débat.

Cette absence d'un interlocuteur et d'un contradicteur trahit les origines religieuses de formes de la vie occidentale mises de côté. Elles sont en mesure, au contraire, de transformer les preuves envers le dieu en épreuves pour les hommes.

4. Le heurt qui frotte : blâme et malédiction

È più facile fare il momo che il mimo
(Proverbe toscan)

D'une certaine manière, j'ai retrouvé un lien semblable, même si différent, dans la comparaison entre ordalie et serment. L'élément de différence réside dans le fait que le serment est une partie de la procédure ordalique ; tandis qu'on ne peut en dire de même du genre épидictique. Il est cependant possible de trouver un lieu d'origine commun dont l'analyse peut contribuer à mieux comprendre les deux pratiques.

Je suppose que cet ancêtre commun est le couple « malédiction/bénédition ». Pour illustrer les raisons de cette proposition, il faut retourner au point numéro quatre de l'esquisse rapide de comparaison entre ordalie et genre épидictique, jusqu'ici laissé de côté. Aristote dit (*Rhet.* 1358b) : « Dans le genre épидictique, c'est tantôt l'éloge (*epainos*), tantôt le blâme (*psogos*) ». Éloge et blâme apparaissent comme symétriques, si symétriques que certains chercheurs ne parlent que du premier, en laissant de côté le second (PRATT 2012 : 179). Mais il ne s'agit pas de formes analogues. Omettre l'une des deux peut conduire à omettre l'essentiel. Pour le comprendre, il suffit analyser rapidement les deux termes grecs. Le premier, *epainos*, est un composé de *ainos*, « narration, récit ». La référence linguistique est évidente : si *epideiknumi* est un *epi* (c'est-à-dire « un devant qui est aussi un plus » : CASSIN 2009 : 6) qui se réfère à un montrer, l'*epainos* est un *epi* appliqué à un dire. L'*epainos* n'est pas seulement le visage positif de l'épidictique mais aussi son incarnation verbale : c'est un montrer qui se fait dire. Le second terme, *psogos*, a une étymologie incertaine mais il semble que le terme soit lié à *psao* (ou *pseo* : CHANTRAINE 1968-1980 : 1243), c'est-à-dire « frotter, éroder » (ROCCI 1943 : 2052-2053, 2059). Le discours de blâme érode son objet, frotte sa surface avec agressivité. *Ainos* et *psogos* ne sont pas le côté positif et négatif de l'action linguistique mais les deux jambes du discours, toutes les deux nécessaires et donc pas équivalentes : l'un insiste sur le niveau linguistique, l'autre sur le niveau de l'action corporelle (le « frotter »). On se trouve face à une structure linguistique/tactile très intéressante car elle semble reproduire, encore une fois de façon inversée, la structure du serment ordalique. À ce propos, Emile Benveniste est clair. Si on va à la recherche des racines de la notion grecque de *horkos*, on va heurter un fondement tactile :

Dans d'autres langues indo-européennes, l'expression du serment s'adapte à la manière dont on jure : l'irl. *tong* correspond au latin *tango* 'toucher' ; de même en vieux slave *prisegati* et à côté *prisegnoti* signifient étymologiquement 'toucher'. Le sens premier du skr. *am-* est 'saisir'. Cette corrélation s'explique par l'habitude de toucher, en jurant, l'objet ou l'être sur qui on prête serment ; car jurer sur quelqu'un ou quelque chose, c'est apporter la malédiction céleste sur cette personne ou sur cette chose au cas où l'on se parjurerait. (BENVENISTE 1969 : 116).

L'idée est exprimée avec précaution. Cependant, elle est très forte : si l'on fait un tour du monde à la recherche de quelque chose en mesure de réunir les pratiques humaines liées au serment, on trouve deux plus petits dénominateurs communs. Une expérience tactile et une forme verbale, la malédiction. Je ne me concentrerai pas sur le terme « malédiction » car la chose nous amènerait trop loin (à ce propos, je renvoie à MAZZEO 2014). Je me limite à ceci : « malédiction » n'indique pas seulement une formule rituelle dans laquelle on invoque la colère des dieux contre celui qui ne tient pas sa parole, mais indique avant tout l'expérience pour celui qui la vit et celui qui la subit de ne « pas tenir sa parole ». Le serment ordalique est lié à la malédiction, il est fortement lié à sa logique : il essaie de remédier à la fracture toujours possible et aux aguets, c'est-à-dire constitutive, entre ce que l'on dit et ce que l'on fait, entre *logos* et *praxis*. Ce n'est pas un hasard si, selon Hésiode, *Horkos* naît pour mettre un terme au parjure (LORAUX 1997) : avant, il y a la fracture et après, la tentative de guérir la blessure en produisant une cicatrice que l'on appelle d'habitude « serment » et qui à l'origine fait partie d'une pratique plus étendue, l'ordalie.

Toucher et fracture entre *logos/praxis* sont les deux piliers du serment ordalique (le protagoniste de l'ordalie de *Palikes* est celui qui, en parlant, touche le volcan : ἐφαπτόμενος). De façon remarquable, on trouve la même correspondance dans le blâme. Pour mettre à jour cet élément, il suffit faire un dernier pas. Barbara Cassin affirme très justement que l'éloge est une structure linguistique qui se concentre surtout sur la relation de correspondance entre parole et chose : l'éloge adhère à ce dont il parle en disant du bien mais aussi, implicitement ou pas, en adhérant à son adhésion même. D'habitude l'éloge se dessine non seulement comme l'éloge d'une personne ou d'une chose mais aussi comme « l'éloge de l'éloge » (CASSIN 1995 : 206). Cette relation de correspondance autoréférentielle aboutit à un « éloge du logos » (*ibidem* ; CASSIN 2009 : 8). Le mot, en faisant l'éloge, adhère à la chose et en adhérant à la chose, il adhère à lui-même, en adhérant à lui-même, il insiste sur son efficacité, sur sa capacité circulaire de fondation.

Le sous-genre le moins connu de l'épidictique est encore plus intéressant car il bouleverse ce filon argumentatif et anthropologique, c'est-à-dire qu'il fournit un regard différent sur la relation entre *sapiens* et langage. Le blâme est littéralement le « frottement » du mot sur l'objet. Cela en fait un sous-genre apparemment agressif lié au conflit. Si l'on porte le raisonnement de Cassin à sa limite la plus extrême, émerge un côté caché du blâme. Si l'éloge est l'éloge de l'éloge et en tant que tel l'éloge du *logos*, le blâme, de par son insistance sur le frottement entre mot et objet n'est pas seulement une irritation de l'objet mais un *blâme du blâme*, un blâme du *logos*, un frottement du mot.

Il peut être utile de faire un deuxième pas théorique dans cette direction. Je le disais précédemment, l'*Éloge d'Hélène* de Gorgias constitue l'un des prototypes du genre épidictique. En même temps, comme Mauro Serra (en préparation) le souligne, il s'agit d'un texte que l'on a du mal à utiliser tel quel. Selon la tradition, d'ailleurs, par exemple selon Isocrate (*Éloge*, 14-15), c'est plus une apologie qu'un éloge. Dans l'*Éloge d'Hélène* de Gorgias émerge aussi le tourner à vide du *logos*. Comme preuve de ça, le texte s'ouvre et se conclut en citant le blâme. À ce propos, Gorgias utilise le terme *momos*, qui n'est pas le terme utilisé par Aristote, mais qui est quand même très intéressant.

Le mot a une étendue sémantique qui couvre l'aire du blâme jusqu'à arriver à la dérision : c'est de là que dérive le « se moquer » du français contemporain, « se moquer de quelqu'un ». *Momos* est un terme à l'étymologie incertaine qui vit grâce à

deux rapprochements. Le premier est paradigmatique et il est proposé par Rocci (1943 : 1264) : l'organisation sémantique du mot semble analogue au verbe « miaino » (de là vient *miasma*), c'est-à-dire « contaminé, souillé ». Le deuxième est un lien syntagmatique assez fréquent (LIDDELL-SCOTT 1847). Par exemple, dans l'*Odyssée* on dit :

Quel discours, Télémaque ! ah ! prêcheur d'agora à la tête emportée !... tu viens nous insulter !... tu veux nous attacher un infâme renom [*momon anàpsai*]!
(*Odyssée*, II, vv. 85-86)

Momos, c'est quelque chose qui s'attache, qui touche en produisant une séparation (*apò+apto*). Comme dans le cas de *psegos*, on retrouve l'idée d'un contact à pression mais dans une version qui en est le contraire complémentaire.

Psogos insiste sur le frottement irritant (je presse) ; *momos* insiste sur le résultat (je presse et après je relâche). *Momos* a sa personification divine : selon Hésiode (*Teog.*, 214) c'est le dieu fils de la Nuit. De façon remarquable pour notre propos, notons également qu'Esopé conclut la fable « Zeus, Prométhée, Athéna et Momo » ainsi :

Zeus indigné [*aganaktesas*] de sa jalousie [*baskania*], le chassa de l'Olympe.
Cette fable montre qu'il n'y a rien de si parfait qui ne donne prise à la critique [*psogon*]. (Fables, 124 : 56-57)

Naturellement, la traduction d'Émile Chambry est correcte. Toutefois, elle risque de perdre un courant souterrain qui permettrait de rendre le texte non seulement plus expressif d'un point de vue poétique mais aussi plus intéressant d'un point de vue théorique : la combinaison entre trois termes liés en profondeur. *Psogos* est le blâme qui frotte ; *aganaktèō* est le verbe qui indique un « un sentiment d'irritation violente » (LIDDELL-SCOTT 1847) ; *baskanìa* est un terme qui se réfère au charme magique produit par le mot et lié en toute probabilité au verbe *baskein* qui signifie « dire, maudire » (*ibidem*).

Esopé parle d'un Zeus qui s'irrite au sens littéral du terme : le « maudire » de celui qui blâme est friction qui presse. Toucher qui frotte et mot qui ne correspond pas : voilà le registre logique/anthropologique qui lie serment/parjure et éloge/blâme. Traditionnellement on se concentre sur le couple le plus rassurant, le serment et l'éloge. Or, le couple de l'ombre, parjure et blâme, a beaucoup à nous dire car il met en évidence une faille anthropologique fondamentale : le hiatus constitutif entre mots et actions.

5. « Se sentir réel » : pédagogie de l'épidictique et de l'ordalie

Adolescent incandescent chiant à tour de bras sur le fruit défendu
(IAM, *Nés sous la même étoile*)

Résumons : ordalie et genre épидictique se trouvent en relation spéculaire. L'ordalie insiste sur l'action qui pousse à parler, l'épidictique insiste sur le mot qui pousse à agir. À mon avis, la meilleure chose à faire est de travailler sur le *Dark side of the moon*, sur le côté le plus sombre des deux : sur le manque de correspondance entre mots et actions (la « malédiction »), sur le frottement du *logos* sur les actions et sur les choses (le blâme épидictique). Ordalie et genre épидictique sont deux

commutateurs matérialistes en mesure de convertir les pratiques théologiques en praxis linguistique. Tous les deux nous donnent la possibilité d'explorer des aires anthropogénétiques fondamentales sans pour cela s'en remettre à quelque divinité. À ce propos, il est nécessaire de cultiver non seulement la convergence entre mots et actions, mais aussi leur hiatus. Ce hiatus fut pointé avec une grande efficacité en mars 1973 par Adam, l'aîné des enfants de Ronald Laing, l'un des fondateurs de la psychiatrie du XX^e siècle :

ADAM : Que lis-tu ?

MOI : Des poésies d'amour

ADAM : Tu n'a pas de poésies de haine ?

MOI : Je voudrais lire ça en toute tranquillité si cela ne te dérange pas.

ADAM : (très content) Pourquoi n'écris-tu pas des poésies de *haine* ?²

À l'époque Adam est un enfant, il a six ans. Ce thème est probablement revenu mille fois dans le dialogue entre Adam et son père, en particulier pendant l'adolescence. Mais le thème est déjà très clair : pourquoi représenter les mots en tant que lien et pas en tant que séparation et individuation ? Adam demande à découvrir, dans une situation protégée, l'expérience du mot comme griffure, comme *psogos*. Trêve de l'éloge de la bien-aimée, c'est le moment de l'affront.

On peut alors faire un dernier pas théorique. Aujourd'hui, l'adjectif « ordalique » peut être utilisé avec une connotation psychologique. « Ordalique » est le caractère de celui qui défie la vie à la recherche de preuves décisives en risquant sa propre intégrité physique (le motard, le boxeur) ou l'intégrité de l'existence (sentimentale, économique, professionnelle). Mais « ordalique » peut également qualifier un âge de l'existence : l'adolescence. La recherche de sa propre voie, la nécessité d'une nouvelle phase d'individuation après le bouleversement pubertaire poussent les adolescents à essayer la vie, très souvent au travers de l'exposition à des dangers en tous genres : de l'expérimentation des substances psychoactives jusqu'à l'ivresse de la vitesse. On peut parler d'une « saison ordalique ontogénétiquement aiguë ». Il s'agit d'une période pendant laquelle les jeunes mettent facilement en danger leur existence. Le monde précaire dans lequel nous vivons a tendance à prolonger à l'infini ce moment d'exposition au défi.

Si le rapprochement spéculaire entre ordalie et genre épидictique marche, on peut alors penser qu'il peut avoir aussi un sens pédagogique : une pédagogie qui exercerait à travailler sur la limite et son dépassement, sur le défi mortel et la confirmation de notre existence, sur le fait de « se sentir réel » (*feeling real* : WINNICOTT 1971 : 161). Je pense à la performance sportive, qui en est peut-être l'exemple le plus immédiat. Dans sa version de l'*Éloge d'Hélène*, Isocrate fait une référence explicite à ce genre d'activité :

En réalité, ces gens agissent à peu près comme le ferait un athlète qui, croyant être le meilleur, irait faire une compétition que personne ne jugerait digne d'affronter. (*Éloge d'Hélène*, 10 : 165)

Et après il continue :

Pour ne pas donner l'impression de choisir la voie la plus aisée, celle qui consiste à critiquer autrui sans rien montrer [*epideiknūs*] de mes propres

² Ces propos sont rapportés par Ronald Laing dans son ouvrage *Conversations with Children* (1978).

capacités, j'essaierai [*peirasomai eipein*] de parler de cette femme [...]. (*Éloge d'Hélène*, 15 : 167).

Le « montrer » de l'épidictique consiste dans un essai, dans une « mise à l'épreuve » : la première acception de *peiraomai* est « se risquer dans une exposition au sort, dans une traversée » (voici le sens de la racine **per-* : ROCCI 1943 : 1453 ; CHANTRAINE 1968-1980 : 839), quelque chose de proche de l'athlétisme.

Mais il y a aussi beaucoup de formes mixtes, plus hybrides et pour cela plus intéressantes. Le genre musical connu comme « rap » pourrait en constituer une forme prometteuse. Il s'agit d'un genre rhétorique parfois élogieux mais, plus souvent, lié au blâme. Il est lié à une position de défi vers l'existence, d'élaboration plus ou moins exaltée d'un conflit non seulement avec les autres mais souvent avec sa propre vie, son âge, sa condition. Je pense que grâce à des pratiques de ce genre les *sapiens* pourraient travailler sur un problème de fond du monde contemporain³. Dans un livre récent, Heller-Roazen (2007) suggère que le temps présent est caractérisé par une transformation de notre nature esthétique, en premier lieu tactile. Nous serions devenus des « animaux anesthésiés », c'est-à-dire des animaux qui ne se sentent plus sentir.

Le « se sentir réel » dont parle Winnicott peut être lu selon cette ligne directrice. Il ne s'agit pas d'un simple sentiment d'existence. « Se sentir réel » signifie être en contact avec le monde et avec soi-même, un contact en mesure de distinguer la réalité de la pensée/mot. Cette distinction est donnée par une collision réussie. Cette collision est incarnée par une pratique d'enfance à l'apparence capricieuse : l'enfant qui, en jouant avec petites voitures, les met en morceaux ou l'enfant qui tranche la tête de sa poupée préférée. Winnicott (1971) souligne le sens non seulement aberrant mais fondamental de ces pratiques : mettre à l'épreuve les choses pour voir si elles sont réelles. Si les choses résistent à l'agression, elles montrent leur caractère phantasmatique ; si elles ne réagissent pas, elles montrent leur caractère non persécuteur. Pour les *sapiens*, irriter la réalité signifie voir si elle est vraiment réelle. Travailler sur l'ordalie et le blâme, sur le parjure et l'épidictique peut signifier ceci : proposer des moyens d'irritation du réel sans détruire sa propre vie et celle d'autrui ; offrir des moyens pour retrouver un moyen de se sentir réel, se sentir encore et à nouveau des animaux esthétiques.

³ À ce propos, Emmanuelle Danblon (2014) propose de bâtir des laboratoires de rhétorique avec une finalité pédagogique précise : travailler avec les adolescents sur les mots pour expérimenter ensemble la plasticité fertile des techniques de persuasion. Le fondement théorique est fort et partageable : penser la persuasion non pas comme une forme manipulatoire irrationnelle mais comme une structure fondamentale de notre nature d'« animaux du *logos* ». Le fantôme manipulatoire, souvent invoqué à propos de la rhétorique en général et du genre épidictique en particulier, naît lorsque la persuasion est confiée à un groupe spécialisé, qu'il soit médiatique ou non, un groupe de techniciens. Si rhétorique et épidictique redeviennent monnaie courante, un danger semblable peut non seulement être éloigné mais retourné en permettant l'ouverture de nouvelles frontières à la participation politique. Voir, à ce propos, les expérimentations menées par Victor Ferry et Benoît Sans (FERRY et SANS : 2014) dans le cadre du projet « Exercices de rhétorique : raison pratique, créativité, citoyenneté » ([//gral.ulb.ac.be/wp-content/uploads/exercices-de-rhecc81torique.pdf](http://gral.ulb.ac.be/wp-content/uploads/exercices-de-rhecc81torique.pdf)).

Bibliographie

- ARISTOTE (1967) [1938], *Rhétorique*, I, trad. Médéric Dufour, Les Belles Lettres, Paris.
- BARTLETT, R. (1986), *Trial by Fire and Water. The Medieval Judicial Ordeal*, Clarendon Press, Oxford.
- CASSIN, B. (1995), *L'effet sophistique*, Gallimard, Paris.
- CASSIN, B. (2009), *Sophistique, Performance, performatif*, dans « Anais de filosofia clássica », 3(6), 1-29.
- CHANTRAINE, P. (1968-1980), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : Histoire des mots*, Klincksieck, Paris.
- DANBLON, E. (2013), *L'homme rhétorique. Culture, raison, action*, Cerf, Paris.
- DANBLON, E. (2014), « Il discorso epidittico e il mondo comune », dans *Rivista italiana di filosofia del linguaggio*, numero speciale «Linguaggio e istituzioni : discorsi, monete, riti», 41-49.
- ÉSOPE (1927-1967), *Fables*, texte établi et traduit par Émile Chambry, Les Belles Lettres, Paris.
- FERRY, V. et SANS, B. (2014), « Educating Rhetorical Consciouness in Argumentation », dans *Proceedings of the Sixth Annual Conference of The Canadian Association for the Study of Discourse and Writing*, 96-112.
- GERNET, L. (1937), *Sur la notion de jugement en droit grec*, dans « Archives du droit d'histoire oriental », 1, 111-144.
- GLOTZ, G. (1904), *L'ordalie dans la Grèce primitive*, Arno Press, New York 1979.
- HELLER-ROAZEN, D. (2007), *The Inner Touch. Archeology of a Sensation*, Zone Books, New York.
- HOMERE (1924-1967), *L'Odyssée*, texte établi et traduit par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Paris.
- ISOCRATE (1929-1963), *Éloge d'Hélène*, dans *Discours*, texte établi et traduit par Émile Brémond, tome I, Les Belles Lettres, Paris, 162-179.
- LAING, R. (1978), *Conversations with Children*, Penguin Books, London.
- LIDDELL, H.G., SCOTT, R., JONES, H.S. (1843), *A Greek-English Lexicon*, Clarendon Press, Oxford [on-line version : www.perseus.tufts.edu].
- LORAUX, N. (1997), *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, éditions Payot & Rivages, Paris.
- MACROBIE (1875), *Oeuvres Complètes*, texte établi et traduit par M. Nisard, Firmin-Didot, Paris.

MAZZEO, M. (2013), *The inverse performative : ordeal and active democracy*, Colloque international « Usages et fonctions de la rhétorique. Regards interdisciplinaires sur la raison pratique », 16-18 mai 2013, Bruxelles.

MAZZEO, M. (2014), *Ci metto la mano sul fuoco: ordalia, maledizione e giuramento*, dans « Rivista italiana di filosofia del linguaggio », numero speciale «Linguaggio e istituzioni: discorsi, monete, riti », 284-297.

MCCORMACK, R. (1999), *Epideictic Rhetoric: Renewing vision, vibe and values*, “Australian Council for Adult Literacy”, 32nd Annual Conference 1-3 October 1999, Fremantle (WA) [www.waalg.org].

PIAZZA, F. (2008), *La Retorica di Aristotele*, Carocci, Roma.

PRATT, J. (2012), *The Epideictic Agon and the Aristotle’s Elusive Third Genre*, dans «American Journal of Philology», 133(2),177-208.

ROCCI, L. (1943), *Vocabolario della lingua greca*, Dante Alighieri, Roma.

SERRA, M. (en préparation), *Introduzione e traduzione de L’encomio di Elena di Gorgia*, Mimesis, Milano.

WINNICOTT, D. (1971), *Playing and Reality*, Tavistock, London (tr. fr. de Pontsl, *Jeu et réalité*, Gallimard, Paris 2002).

WINNICOTT, D. (1988), *Human Nature*, Brunnel/Mazel, New York.